

Adengo® S

Herbicide combiné foliaire et racinaire pour le maïs, efficace contre les dicotylédones et les graminées, y compris les millets.

Description du produit en bref

Herbicide combiné foliaire et racinaire pour le maïs.

Matières actives

19,1 % (225 g/l) Isoxaflutole

7.63 % (90 g/l) Thiencarbazone

Phytoprotecteur: 12.7 % (150 g/l) Cyprosulfamide

Formulation

Suspension concentrée (SC)

Trademark

Bayer Crop Science

Numéro d'homologation

W-6736-1

Mode d'action

Adengo S est un herbicide systémique contenant les substances actives thiencarbazone (inhibiteur de l'ALS) et isoxaflutole (isoxazole). Adengo S agit aussi bien par le sol que par les feuilles des mauvaises herbes. Après l'application, les dicotylédones et graminées sensibles deviennent chlorotiques, cessent de croître et meurent. Adengo S a un effet durable sur le sol (à l'exception des sols humifères) et convient donc très bien en combinaison avec des herbicides foliaires.

Utilisation Grandes cultures

Maïs

Dosage : 0.27 l/ha contre les dicotylédones et les graminées annuelles. Application en pré-levée et en post-levée précoce jusqu'au stade 3-feuille de la culture (BBCH 13).

Mélange conseillé : 0.27 l/ha Adengo + 40g/ha Titus + 0.5 l/ha Gondor.

Spectre d'efficacité

Efficacité bonne à très bonne: Agrostide jouet du vent, folle avoine, panic pied-de-coq, panicum spp., pâturin annuel, ray-grass d'Italie (y c. touffes), sétaires, amarantes, ambrosie, arroche étalée, bident tripartite, bleuet, capselle bourse à pasteur, chénopodes, coquelicot, fumeterre officinale, gaillet gratteron, galinsoga à petites fleurs, géraniums, lamier pourpre, matricaire camomille, mercuriale annuelle, morelle noire, mouron des oiseaux, moutarde des champs, myosotis des champs, ortie royale, pensée des champs, ravenelle, renouée des oiseaux, renouée liseron, renouée persicaire, repousses de colza, repousses de tournesol, séneçon vulgaire, tabouret des champs.

Efficacité suffisante sur plantes levées: Armoise commune, chardon des champs, liseron des champs, rumex (plantules).

Efficacité insuffisante: Bromes, chiendent rampant, dactyle aggloméré, digitaires, dent de lion, éthuse ciguë, laiteron des champs, plantains, prêle des champs, repousses de céréales, repousses de pommes de terre, vesce commune, véroniques, vulpin des champs, levées tardives d'adventices

Restrictions

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation. SPe 3: Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 3 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de

dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. SPe 1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer plus de 60 g de la matière active isoxaflutole par hectare sur la même parcelle sur une période de 3 ans.

Miscibilité

Adengo S est miscible avec les herbicides Sitradol Tec, Callisto, Titus et Dicazin 4S.

Rotation culturale

En conditions normales et lors d'un traitement jusqu'à fin mai, il n'y a aucune restriction pour la culture suivante après la récolte. Lors d'un traitement plus tardif, il est nécessaire de labourer. Lors d'un retournement prématuré de la culture, il est possible de ressemer du maïs. Lors de mélanges, respecter également les prescriptions pour les produits ajoutés.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

Ne pas traiter une culture ayant souffert du gel, de la bise, d'eau stagnante, de sécheresse, de carences nutritives ou toute autre cause. Traiter uniquement des plantes sèches et par température favorisant la croissance (max. 22°C). Après d'importantes précipitations, attendre 2-3 jours afin que la cuticule se reforme. Dans tous les cas, ne pas ajouter d'adjuvant lors de conditions critiques.

Important à savoir

Adengo S peut également être utilisé dans les régions karstiques. Ne pas utiliser dans le maïs de semence ou le maïs doux.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH208 Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

SPe2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2).

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P308 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

P313 Consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.



GHS08



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145
ou 044 251 66 66.

Emballage

10 05 42 Carton à
10 05 42 pdf_datasheet_artikel_typ_ à

Emballage

10 05 56 pdf_datasheet_artikel_typ_ à
10 05 56 pdf_datasheet_artikel_typ_ à

Emballage

10 05 41 pdf_datasheet_artikel_typ_ à
10 05 41 pdf_datasheet_artikel_typ_ à

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>